



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS
Section CAVAC

Compte rendu du 3^{ème} RDV NAO 2020 CFDT UES CAVAC.

Rencontre du mardi 19 mai 2020.

Après ce 3^{ème} RDV, les « négos » continues mais sans la CFDT !

1. Intro 3^{ème} RDV NAO

N'ayant pas eu de retour, la Direction démarrant cette réunion avec une ambiance détendue, nous étions plutôt confiant au début de cette réunion.

Petit commentaire off de la CFDT : « *Détendue, effectivement la Direction peut l'être, car cette fin d'exercice arrive avec son lot de bonnes nouvelles pour un résultat qui sera non seulement meilleur que prévu mais probablement plus encore : très bon résultat pour l'activité semences, les filiales agro qui performent boostées par la période Covid-19, de bonnes nouvelles côté CDSA avec une ligne charges sociales qui fond dans le cadre des exonérations sur les bas salaires et on si connaît en bas salaires à CAVAC Distribution, ...* »

Après cette intro conviviale, la direction revient au sujet de notre RDV :

Prime COVID-19 :

Suite à nos commentaires précédents, ils ont dû comprendre qu'ils ne devaient pas se louper sur cette prime et quelle devait être visible sous peine de retour de mécontentement des salariés. Ils ont donc revu le mode de calcul passant de 13.50 € à 16.70 € la journée de travail mais en maintenant le plafond de 500 €.

Commentaires CFDT : Nous avons évoqué qu'il s'agissait là d'un toilettage pour donner plus de visibilité et de rendre plus accessible la prime. Pour rappel, nous avions demandé dès fin mars le versement de 5pts soit 26 € par jour de travail durant le confinement. Nous avions été reconduits à nos « 6 mètres ».

La direction nous a précisé que selon ses estimations 60 % des salariés recevraient une prime et que la moyenne versée serait de 430 € (50 à 500 €).

Commentaires Prime PEPA :

Là ça se corse, Jacques BOURGEAIS nous annonce la baisse à 400 € au lieu des 500 € initialement prévus pour répondre à notre demande de revalorisation de salaire, proposant 5pts pour les coef < ou = à 300pts et ceci à partir du 1^{er} janvier 2021.

SECTION CFDT UES CAVAC
12, Boulevard REAUMUR BP 27 85001 LA ROCHE SUR YON CEDEX

Pour plus d'information, contactez-nous !
cfdt.cavac@gmail.com

Commentaires CFDT : Sauf que là, nous sommes loin du compte avec cette proposition. Quant aux autres revendications, après relance de notre part, elles ont toutes été exclues par la direction, sauf peut-être l'élargissement à 21 jours au lieu de 14 la décote de la prime d'assiduité. Pour VSN, Isabelle JASLET, sans le dire vraiment, nous a fait comprendre qu'elle ne va pas verser une prime qui ne sert à rien, les salariés CAVAC étant déjà très assidus au travail.

Face à ce retour, après une suspension de séance demandée par la CFDT, nous avons exprimé la position suivante :

2. Position CFDT NAO 2020

Les Délégués Syndicaux CFDT ont informé la direction qu'ils auraient aimé pourvoir remercier la CAVAC de ses efforts, mais ce ne sera pas le cas. Qu'au vu des nouvelles propositions, étant trop éloignées du mandat CFDT (position de retrait sur une augmentation générale de 1% ou 5pts pour tous les salariés au 1er juillet 2020), nous ne sommes pas en mesure de faire d'autres propositions. **Que dans cette situation, sans avancée significative pour tous les salariés, la CAVAC n'aurait pas la signature de la CFDT.**

Les « Négos » se poursuivent avec la CFTC.

Après notre position, la direction s'est adressée à la délégation CFTC pour essayer d'obtenir la signature d'un syndicat.

La CFTC n'ayant rien préparée s'est trouvée coincée. Pour rappel, les DS CFTC avaient repris notre proposition au 1er RDV. Ils n'avaient rien prononcé au 2^{ème}. Là, ils devaient dire quelque chose. Sans aucune préparation, ils ont murmuré l'idée que les 5pts puissent toucher au moins 50 % des effectifs, soit selon la direction le coef 350. Ils se sont engagés de revenir vers la CAVAC d'ici lundi. Il est très probable que la CFTC se retrouve en position d'apporter une caution morale à la décision unilatérale de la direction CAVAC.

Même si les négos se poursuivent sans nous, on peut déjà conclure que pour la deuxième année consécutive, alors que les résultats sont là pour la CAVAC et le Groupe CAVAC, nous arrivons à un gel des salaires.

3. Conclusion CFDT.

Après l'année 2019 où nous avons dû apporter notre signature pour permettre aux salariés le versement des 500 € de la prime « Macon ». Pour rappel, nous avions obtenu pour seule concession de la part de la CAVAC les 50cts de revalorisation des repas (enveloppe estimée à 50 000 €).

Cette année nous sommes sur la même situation, voire les mêmes montants, sauf que nous pouvons nous permettre de ne pas nous associer à cette décision unilatérale et donc rester libres de commentaires.

Maintenant à nous de revenir avec nos explications sur la gestion des rémunérations vu par la direction CAVAC.